



BARBARA DELCOURT
DENIS DIEZ
ÉRIC REMAGLE (dir.)

La guerre d'Irak

Prélude d'un nouvel ordre international ?



P.L.E. - Peter Lang



BARBARA DELCOURT
DENIS DIEZ
ÉRIC REMAGLE (dir.)

La guerre d'Irak

Prélude d'un nouvel ordre international ?



P.L.E. - Peter Lang

Introduction

Barbara DELCOURT, Denis DUEZ et Éric REMACLE

*Professeure-assistante, assistant et professeur
à l'Université libre de Bruxelles*

Dans le dernier article publié en français de son vivant, le professeur de littérature comparée Edward W. Saïd s'interrogeait sur la manière dont, vingt-cinq ans après la publication de son ouvrage *L'Orientalisme*¹, les représentations occidentales de l'Orient fondaient encore des logiques impériales.

Chaque nouvel empire, rappelle-t-il, prétend toujours être différent de ceux qui l'ont précédé, affirme que les circonstances sont exceptionnelles, que sa mission consiste à civiliser, à établir l'ordre et la démocratie, et qu'il n'utilise la force qu'en dernier recours. Le plus triste est qu'il se trouve toujours des intellectuels pour trouver des mots doux et parler d'empires bienveillants ou altruistes.²

Face au risque d'intolérance ou de barbarie que générerait un tel discours de construction/exclusion de l'autre, il proposait de :

[...] renouer avec la pratique d'un discours mondial laïque et rationnel. L'esprit critique n'obéit pas à l'injonction de rentrer dans les rangs pour partir en guerre contre un ennemi officiel ou l'autre. Loin d'un choc des civilisations préfabriqué, nous devons nous concentrer sur un lent travail en commun de cultures qui se chevauchent, empruntent les unes aux autres et cohabitent de manière bien plus profonde que ne le laissent penser des modes de compréhension réducteurs et inauthentiques [...]. L'humanisme se nourrit de l'initiative individuelle et de l'intuition personnelle, et non d'idées reçues et de respect de l'autorité. Les textes doivent être lus comme des productions qui vivent dans l'histoire de manière concrète.³

¹ Saïd, E.W., *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1997.

² Saïd, E.W., « L'humanisme, dernier rempart contre la barbarie », in *Le Monde diplomatique*, Paris, septembre 2003, p. 20.

³ *Ibid.*, p. 21.

Les directeur de publication du présent ouvrage partagent cette conviction que toute représentation collective, tout discours, tout texte, constitue une production sociale insérée dans un espace et un temps donné, et participe de stratégies conscientes ou inconscientes de domination ou d'émancipation.

Ce temps fort de l'année 2003 qu'a représenté la guerre d'Irak constituait à cet égard un laboratoire particulièrement fertile à explorer, tant elle a charrié quantité de « narrathèmes », pour reprendre un autre concept cher à Edward W. Saïd, c'est-à-dire de manières de narrer le réel qui contribuent à le façonner et, avec lui, les identités des acteurs impliqués et les modes de légitimation de leurs actions. Leur amplification médiatique à l'ère de la « société de l'information », ce véritable emballement répétitif qui n'est pas sans rappeler le théâtre d'Eugène Ionesco, oblige encore davantage à retenir les deux positionnements méthodologiques qui traversent toutes les contributions à cet ouvrage. Il s'agira d'une part de prendre le discours pour ce qu'il est, c'est-à-dire une fabrique du réel, pour aujourd'hui et pour les générations futures. D'autre part, pour refuser les fausses évidences qui transforment la politique en show (à l'image du renversement de la statue de Saddam Hussein assimilé par la diplomatie et les média américains à la fin de la guerre), on s'avisera de prendre du recul par rapport au temps court, de revenir au temps long, d'introduire davantage d'historicité et de société là où nous submerge si souvent une culture de l'« immédiateté ».

Les démarches croisées des politologues, juristes, philosophes et anthropologues associés à ce projet se focaliseront toutes sur le fait de savoir si la guerre d'Irak constitue la matrice d'un nouvel ordre politique international. Au travers des narrathèmes de la guerre d'Irak et des changements et continuités qu'ils révèlent, émergera une grille de lecture des représentations des acteurs de cette guerre, aux États-Unis comme en Europe, ainsi que des hypothèses sur les stratégies sous-jacentes de leurs actions.

*

La première partie de l'ouvrage proposera tout d'abord un regard croisé sur les conceptions de la sécurité collective prévalant aux États-Unis et en Europe. Elle mettra en évidence le fait que le débat intellectuel international sur le monde reste au fond d'abord un débat intra-américain et intra-occidental. Au plan des théories et idéologies sur l'évolution des relations internationales, la pensée occidentale et très largement nord-américaine domine la vie intellectuelle internationale. Elle propose une conception bien spécifique du monde et de la sécurité dont deux éléments majeurs peuvent être mis en exergue. Il s'agit d'une part d'un discours sur la puissance et l'expansion comme force d'un peuple

sur la scène internationale et, d'autre part, d'un souhait typiquement occidental de chercher un sens à l'histoire impliquant une lecture de celle-ci en des termes téléologiques ne pouvant se comprendre que dans un champ culturel où se conçoit une sorte de progrès reproductible d'une aire géographique à l'autre. Dans ce cadre, *Barbara Delcourt* s'attache à explorer les représentations du monde et de la sécurité collective sous-tendant la nouvelle stratégie américaine de sécurité et, plus particulièrement, la doctrine de la « guerre préventive ». Tout en relevant le caractère historiquement peu original d'une telle stratégie, elle souligne les rapports nécessairement difficiles existant entre une telle doctrine et les principes structurant le système international de la sécurité collective. Dans sa contribution, *Éric Remacle* s'attache quant à lui à l'analyse de la nouvelle stratégie européenne de sécurité définie au printemps 2003 et qui se présente comme une réponse à la *National Security Strategy* du Président Bush. Il montre qu'en dépit de la fascination pour les thèses récentes de Robert Kagan qui visent à faire de l'opposition entre l'Europe et les États-Unis une opposition entre idéalisme et réalisme, les conceptions du monde contenues dans les documents stratégiques européen et américain se caractérisent en réalité par une grande proximité. Derrière ces deux visions apparemment contradictoires se dresse en effet un présupposé commun : celui de la capacité de l'Occident à structurer le reste de la planète, à en constituer un point de référence obligé.

La seconde partie traitera des enjeux juridiques entourant la guerre en Irak. Parmi les narrathèmes les plus communs, celui de l'inadéquation du droit international aux défis du temps présent occupe en effet une place privilégiée. Si la plupart des actions entreprises au nom de la lutte contre le terrorisme ne s'accompagnent pas d'un discours de remise en cause radicale de l'ordre juridique international, elles s'inscrivent néanmoins dans une rhétorique de crise qui tend à limiter le débat politique en l'enfermant, par exemple, dans des logiques binaires largement construites pour les besoins de la cause. *Marcelo Kohen* démontre ainsi que, pour ce qui concerne le recours à la force, l'opposition entre droit international et valeurs universelles n'est pas aussi irréductible qu'on veut bien le faire croire. Tout en se tenant à l'écart d'une certaine forme de positivisme stérile, il propose des critères susceptibles de rencontrer les exigences de légalité et de légitimité qui pourraient nourrir un positionnement cohérent sur la question du recours à la force dans les relations internationales. La contribution de *Laurent Colassis* traite de la question des prétendues lacunes de la « boîte à outils juridiques ». Après avoir rappelé les règles essentielles du droit humanitaire relatives aux personnes privées de liberté, il démontre tant l'inanité que la dangerosité d'un discours tendant à faire du droit existant un ensemble de règles

désuètes qui, de surcroît, se dresseraient comme autant d'obstacles à la poursuite d'objectifs de sécurisation considérés, par définition, comme légitimes. L'existence de prétendues « lacunes » ou de tensions entre les exigences du respect de l'ordre et du respect de la liberté individuelle est aussi au cœur de la démonstration de *Ralph Wilde*. Il revient sur un aspect essentiel de la lutte antiterroriste en montrant que celle-ci s'est accompagnée d'une multitude d'activités extraterritoriales ayant impliqué, d'une manière ou d'une autre, une mise à l'écart des règles essentielles de protection des droits de la personne, en particulier pour ce qui concerne la détention de personnes suspectées de terrorisme. Il démontre que ces pratiques sont le fruit d'une stratégie d'évitement qui vise *in fine* à faire admettre le caractère problématique de l'application des droits de l'homme en dehors du territoire national des États intervenants. Tout en déconstruisant l'argumentaire relatif à l'existence d'un « vide juridique », il démontre que le respect des droits fondamentaux et le maintien de l'ordre et de la sécurité ne doivent pas être considérés comme des normes antagonistes. Une fois de plus, il s'agirait là d'un faux dilemme.

La guerre d'Irak a également été l'occasion de repenser – au plan strictement stratégique – le rapport à l'Autre, c'est-à-dire le rapport à l'ennemi et à la menace. La troisième partie de l'ouvrage s'intéresse donc plus particulièrement à ces représentations du monde proprement militaires. Mobilisant une analyse de type foucauldienne, *Christophe Wasinski* interroge, à la lumière de l'opération *Iraqi Freedom*, la pertinence conceptuelle de la notion de Révolution dans les Affaires militaires (*Revolution in Military Affairs* – RMA). Il montre que, loin d'altérer le jeu de la construction de Soi et de l'Autre sur le champ de bataille, la volonté d'amélioration des moyens techniques mis à la disposition des forces armées américaines tend plutôt à reproduire des représentations du combat s'inscrivant pleinement dans la conception traditionnelle de la pensée stratégique. Prolongeant cette réflexion, *Jean-Paul Hébert* explore quant à lui un narrathème ayant joué un rôle central dans la légitimation de la guerre d'Irak : la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Relevant dans un premier temps le caractère instable et problématique des concepts de « prolifération » et d'« armes de destruction massive », l'auteur souligne ensuite les dangers intrinsèquement liés à leur usage. Il montre en particulier que les discours proliférants ne sont pas neutres mais, au contraire, porteurs de confusion et de logiques de discrimination ainsi que d'une représentation du monde induisant la construction sociale d'une menace des pays du Sud.

La combinaison d'une vision d'un monde considéré comme fondamentalement menaçant et de la recherche d'un sens de l'histoire facilite grandement le passage de la téléologie au messianisme. De ce point de

vue, la guerre d'Irak peut être envisagée comme le dernier avatar de la « destinée manifeste » et de l'exceptionnalisme de la nation américaine. Dans cette perspective, la guerre froide n'aurait alors été que la neutralisation mutuelle de deux messianismes, l'un national américain, l'autre internationaliste se réclamant d'une classe davantage que d'un État. La fin du messianisme d'inspiration socialiste aurait ainsi laissé la porte ouverte à la réactualisation du messianisme américain. La quatrième partie vise précisément à répondre à cette interrogation en resituant le conflit irakien et ses justifications dans les divers courants idéologiques qui traversent traditionnellement le débat sur les relations internationales aux États-Unis. Dans sa contribution, *Denis Duez* soulève la question de l'originalité de la stratégie de changement de régime adoptée au lendemain des attentats du 11 septembre et mise en application en Afghanistan puis en Irak. Il montre que, loin d'être une nouveauté, cette stratégie opère en réalité une synthèse complexe, annoncée dès la fin de la guerre froide, entre idéalisme et réalisme, entre un messianisme somme toute classique et un pragmatisme sécuritaire qui s'est nourri des attaques terroristes de septembre 2001. Dans une optique similaire, la contribution de *Jean Vogel* s'attache quant à elle à identifier les sources idéologiques de la « doctrine Bush ». Faisant également remonter ces dernières à la fin de la guerre froide, il retrace l'émergence des thèses néo-conservatrices et leur succès grandissant auprès des élites politiques américaines tout en interrogeant les représentations de l'international et du rôle des États-Unis dont elles sont les vecteurs.

La cinquième partie est consacrée à l'occupation de l'Irak et au discours sur le « *nation building* ». En effet, en intervenant militairement pour renverser le régime de Saddam Hussein, les États de la coalition n'ont eu de cesse de répéter qu'ils feraient en sorte de consolider l'existence d'un État irakien souverain basé sur le principe d'autodétermination de son peuple. Très rapidement, ils ont été confrontés à des difficultés multiples liées à la complexité d'un pays pluriel qu'*Hosham Dawod* s'attache à décrire dans sa contribution. Contrairement à certaines idées reçues, il relativise les risques de « libanisation » souvent évoqués dans la presse et montre qu'en dépit de l'existence de divers mécanismes d'allégeance (tribaux, religieux, ethniques, etc.), la viabilité d'un État irakien n'est pas qu'une chimère. Mais elle dépendra avant tout de l'interaction entre facteurs internes et externes qui déterminera l'étendue du pouvoir des nouvelles élites irakiennes et leur caractère plus ou moins représentatif. Ceci étant, l'occupation de l'Irak a permis d'expérimenter une forme d'administration étrangère de territoire souvent présentée comme « inédite » dans la mesure où elle se serait distinguée d'expériences antérieures liées à l'époque coloniale. Dans leur contribution, *Ralph Wilde* et *Barbara Delcourt* ont entendu replacer

cette expérience d'administration dans une perspective historique et comparative. Cette démarche leur permet de mettre en évidence certaines continuités et discontinuités qui renvoient tant aux méthodes qu'aux discours de justification de ces pratiques d'administration étrangère. Elle révélera aussi nombre de difficultés inhérentes aux tentatives de remodelage du monde en fonction d'un référentiel présenté comme commun – celui d'une humanité réconciliée autour de valeurs universelles – et dont les succès, ou les échecs, ne dépendent que de considérations strictement politiques.

En guise de post-face, *Thomas Berns* nous propose une réflexion philosophique sur les conditions de possibilité d'une attitude pacifiste contemporaine. Il nous invite, au travers d'une réflexion sur le couple ordre/exception, à rompre avec la posture réactive classiquement adoptée dans l'opposition à la guerre. Se référant à la définition schmittienne de la souveraineté en tant que monopole du pouvoir de décision dans les situations d'exception, il souligne le caractère insatisfaisant d'une attitude pacifiste qui ne se focaliserait que sur la seule situation d'exception et oublierait en cela que, ce qui compte aux yeux du souverain, c'est toujours de produire de l'ordre – le sien – y compris par le recours à l'exception.